



# Unis pour...

L'accès aux soins et à la santé  
des personnes en situation  
de handicap

Rencontre régionale  
- 2 juin 2016 -



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire

**CRSA**  
Pays de la Loire





*Dr Denis Leguay, Cécile Courrèges, Pascal Jacob*

« La personne en situation de handicap est le témoin de toutes les erreurs à corriger du parcours de santé. »

*Pascal Jacob, Président d'Handidactique*





# édito

L'accès aux soins des personnes en situation de handicap, c'est l'accès au vivre ensemble. C'est l'accès à la dignité, à la liberté à laquelle chacun d'entre nous peut prétendre. C'est un défi que nous devons tous relever.

C'est une obligation morale, éthique, celle de répondre aux personnes en situation de handicap et surtout aux 75 % d'entre elles qui déclarent renoncer, pour partie au moins, à des soins courants. Cette inéquité, cette souffrance, c'est aussi une perte objective et concrète de qualité de vie et d'espérance de vie.

A l'occasion de la signature de la charte Romain Jacob, le 2 juin 2016, réunissant plus de 200 acteurs ligériens, le plan d'action régional sur l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap dans les Pays de la Loire a été présenté. Il est l'aboutissement de plusieurs mois de travail au sein de l'ARS, avec la CRSA et les partenaires. Ce livret présente les 5 axes de ce plan et des exemples d'actions à mettre en place.

Des actions sont déjà effectives, mais il nous reste beaucoup à faire. Pour avancer, la mobilisation doit être large, de l'ensemble des acteurs du système de santé : des acteurs de la ville, de l'hôpital public, privé, du médico-social, de la prévention, des usagers eux-mêmes, des associations et de toute la démocratie sanitaire. Les témoignages de ce livret prouvent que rien n'est impossible.

Nous tenons à remercier tous ceux qui se sont engagés en signant la charte Romain Jacob. Cette signature collective sera, nous en sommes convaincus, bien davantage qu'un acte symbolique. Nous en attendons une véritable mobilisation pour que cesse quelque chose qui fait injure dans notre pays aux principes d'égalité auxquels nous sommes si profondément attachés.

*Docteur Denis Leguay,  
Président de la CRSA des  
Pays de la Loire*

*Cécile Courrèges,  
Directrice générale de  
l'ARS Pays de la Loire*

*Pascal Jacob, Président de  
l'association Handidactique*

## Sensibiliser, informer, former



### // Les objectifs

L'objectif des actions de sensibilisation et de formation qui seront proposées est de favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles, **de donner envie aux soignants en éliminant peurs et préjugés et de les rendre « compétents, accueillants, accompagnants »** par une meilleure connaissance des spécificités liées au handicap, des besoins de soins et par la mise en place de protocoles de soins spécifiques et la prise en compte de l'aidant dans l'accompagnement des personnes.

### témoignage

**Dr Dominique Brachet**  
Chirurgien-dentiste en Vendée,  
Président de l'URPS\* des  
chirurgiens-dentistes des Pays  
de la Loire



« Il faut absolument que les professionnels, lorsqu'ils voient arriver un patient porteur de handicap, le regardent comme n'importe quelle personne. (...) Ce n'est pas parce que le patient ne nous regarde pas qu'il ne nous entend pas, ce n'est pas parce qu'il ne sourit pas qu'il n'a pas envie de le faire, on peut échanger. (...) Il est indispensable (...) qu'au cours des études, les jeunes confrères puissent entrer en contact avec des personnes porteuses de handicap. »

Propos extraits du témoignage recueilli à l'occasion de la table ronde de la rencontre régionale du 2 juin 2016

# 9

// Actions à mettre en place //

+ d'infos



## témoignage



**Dr Xavier Brunier**  
Médecin de l'ADAPEI 44

« Globalement si les médecins connaissent leurs patients, puisque ce sont des patients qu'ils suivent régulièrement, c'est vrai qu'ils connaissent beaucoup moins bien l'environnement (...) le quotidien du patient en dehors de sa maison. »

Propos extraits du témoignage recueilli à l'occasion de la table ronde de la rencontre régionale du 2 juin 2016

## // Exemples

- Mettre en place, avec les acteurs régionaux, des actions de sensibilisation et de formation des professionnels
- Élaborer des protocoles de prise en charge dans les ateliers de l'APMSL\*
- Développer l'e-learning
- Intégrer la thématique du handicap dans les formations utilisant la technique de la simulation en santé

\*APMSL : Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux

## Mobiliser les acteurs de santé de proximité sur la coordination

### // Les objectifs

Pour améliorer l'accès aux soins et le parcours de santé des personnes en situation de handicap, il faut :

- une coordination du parcours entre les acteurs du champ sanitaire, ambulatoire et hospitalier, et du champ médico-social
- des outils de liaison performants entre les acteurs du champ médico-social et sanitaire (dossier médical personnel, carnet de santé « handicap »...)
- des adaptations logistiques et techniques des cabinets des professionnels : équipement adapté (table électrique, lève-personne, des outils qui permettent de communiquer avec la personne sur les soins à réaliser, pictogrammes pour exprimer la douleur...)



### témoignage

#### Michel Vinsonneau

Parent d'enfant en situation de handicap, coordinateur de la commission santé de Maine-et-Loire et administrateur d'Handicap Anjou



« En matière d'outil (...), on a contribué à créer (...) le passeport santé, qui vise à plus d'autonomie de la personne : « J'ai un problème de santé, je vous le montre, à vous, professionnels de la santé. J'aimerais bien que vous en preniez connaissance, d'abord pour voir que je suis quelqu'un en situation de handicap, mais j'ai des compétences, je peux peut-être dire où j'ai mal ». C'est important de s'y arrêter pour que la consultation se déroule dans de meilleures conditions. »

# 6

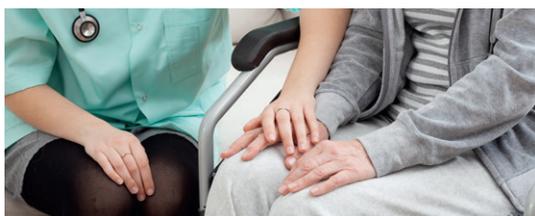
// Actions à mettre en place //

+ d'infos



## // Exemples

- Mettre à disposition une boîte à outils de communication et d'intervention (pictogrammes, kit de communication universel)
- Promouvoir les outils de coordination et de liaison : dossier médical partagé, fiche de liaison mobilisable en urgence, passeport santé
- Organiser l'information des professionnels sur la portail d'accompagnement aux professionnels de santé ([paysdelaloire.paps.sante.fr](http://paysdelaloire.paps.sante.fr)) et dans le futur Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)



# axe 3

## Adapter les établissements de santé à l'accueil et à une prise en charge coordonnée des personnes handicapées

### // Les objectifs

Les établissements de santé doivent être en mesure de s'adapter aux spécificités des personnes handicapées afin de leur permettre d'accéder dans les meilleures conditions possibles à l'ensemble des prestations de soins disponibles.

Il s'agit de faire en sorte qu'un maximum de professionnels (soignants et non soignants) dans les établissements de santé soit sensibilisé à cet enjeu et de **disposer d'une organisation souple, à même de s'adapter à des situations très diverses du fait de la typologie de handicap ou des soins requis** (urgences, consultations, actes externes, hospitalisations programmées...).

Il s'agit enfin d'inciter les établissements de santé à apporter des solutions d'appui aux professionnels de santé du territoire et aux professionnels du secteur social et médico-social.

### témoignage

**Olivier Bossard**  
Directeur du Centre  
Hospitalier du Mans



« Le centre s'est doté en 2014 de référents de patients. C'est un équivalent temps plein soignant qui, du lundi au vendredi, consacre son exercice professionnel à organiser les parcours de soin des patients handicapés au sein de l'établissement.

Ce sont deux personnes, un infirmier et un ergothérapeute, qui avaient une appétence particulière pour ce type de problématique, qui s'étaient portés volontaires. »

# 8

// Actions à mettre en place //

+ d'infos



## témoignage



**Dr Pascal Gendry**

Médecin généraliste en Mayenne et Président de l'APMSL\* des Pays de la Loire

« On a la chance d'avoir réussi à mobiliser différents acteurs, des professionnels de santé, dans une approche un peu décloisonnée, ville, hôpital, secteur médico-social, des élus et des usagers. Parmi ces usagers, on a réussi à fonder un collectif qui nous aide beaucoup à faire évoluer notre projet de santé. Ces usagers ne sont pas représentants de telle ou telle association de malades, porteurs d'un handicap, ils sont usagers du territoire. (...) C'est une approche populationnelle. »

Propos extraits du témoignage recueilli à l'occasion de la table ronde de la rencontre régionale du 2 juin 2016

## // Exemples

- Identification d'un interlocuteur privilégié
- Amélioration de la signalétique, de l'aménagement des chambres
- Protocoles d'accueil aux urgences



\*APMSL : Association des Pôles et Maisons de Santé Libéraux

# axe 4

## Améliorer l'accès aux soins courants des personnes en situation de handicap

### // Les objectifs

Il s'agit de mettre en place des dispositifs de consultations dédiés pour personnes en situation de handicap.

Ces dispositifs sont conçus dans une logique de subsidiarité : ils n'ont pas vocation à se substituer aux soins de premier recours en milieu ordinaire pour l'ensemble des personnes en situation de handicap. Ces dispositifs sont spécifiquement organisés, en partenariat avec le secteur médico-social et l'ensemble des acteurs sanitaires, pour les personnes pour lesquelles la situation de handicap rend trop difficile le recours aux soins délivrés. Ils permettent de répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts des personnes en situation de handicap pour des soins courants, somatiques, non liés à leur handicap.

Parmi l'ensemble des soins courants, les soins dentaires et plus globalement la santé orale, représentent un enjeu important d'accès pour les personnes en situation de handicap. C'est ce que soulignent le rapport Jacob de 2013 et l'étude de l'IRDES\* qui mettent en évidence un moindre accès aux soins dentaires des personnes en situation de handicap.

### témoignage

**Nathalie Gourlaouen**  
Directrice de la Clinique St Charles  
à la Roche-sur-Yon



« Ça veut dire que les accompagnants, ou toute autre structure, peuvent appeler une personne de notre équipe administrative qui va se charger de la prise en charge des points de consultations. Le patient va venir une fois pour voir le spécialiste, les radios, et la consultation d'anesthésie, et il ne reviendra que pour l'intervention. (...) Les accompagnants vont suivre le patient sur l'ensemble du parcours, ils vont s'arrêter aux portes du bloc opératoire. Notre but, c'est de faire en sorte que les patients n'attendent pas. »

Propos extraits du témoignage recueilli à l'occasion de la table ronde de la rencontre régionale du 2 juin 2016

# 1

// Action à mettre en place //

+ d'infos



## // Exemple

- Lancer un appel à projets en 2016 pour la mise en place de dispositifs de consultations dédiées



# axe 5

## Améliorer l'accès aux soins préventifs et à l'éducation à la santé des personnes en situation de handicap



### // Les objectifs

L'égal accès à la promotion de la santé, à l'éducation thérapeutique et au dépistage concerne tout autant les personnes en situation de handicap qu'elles soient accompagnées dans le secteur médico-social ou non.

Le développement et l'amélioration de l'accès à la prévention, « en général », passe par **des actions de formation tant des personnels du secteur sanitaire et médico-social que des personnes elles-mêmes ou de leur famille**, mais également par une large mobilisation régionale autour de ces thématiques : mobilisation de l'ARS, des acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé, des acteurs de la prévention, des collectivités territoriales et des associations.

### témoignage

**Yann Bubien**  
Directeur général du CHU d'Angers  
et Délégué régional de la FHF\*



« On fait notamment des formations sur la réflexion éthique. Il y a un volet consacré au handicap depuis 2015. On a des formations « Regards croisés » sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. On a aussi tout ce qui est éducation thérapeutique du patient, qu'on développe dans plusieurs services. On a une équipe relai handicaps rares. (...) Aujourd'hui, dans les actions prévues, on va travailler avec le service civique pour accompagner les personnes en situation de handicap au CHU. »

Propos extraits du témoignage recueilli à l'occasion de la table ronde de la rencontre régionale du 2 juin 2016

# 3

// Actions à mettre en place //

+ d'infos



## // Exemples

- Mettre en place un groupe de travail pluridisciplinaire avec pour objectifs le recensement des actions et programmes existants et en permettre le développement
- Organiser un temps de rencontre régional sur la promotion de la santé dans le secteur médico-social
- Former et mettre en place des correspondants en santé orale dans les établissements médico-sociaux

# 49

## Signataires de la

# Charte Romain Jacob

Rencontre régionale

- 2 juin 2016 -



## Handidactique

**Portée au niveau national par Pascal Jacob**, Président de l'association Handidactique, cette charte vise à décloisonner les secteurs ambulatoire, sanitaire et médico-social pour faciliter l'accès aux soins à toutes les personnes en situation de handicap. D'autres signataires de la charte suivront, témoignant de l'engagement collectif des acteurs ligériens.

## // Fédérations du secteur sanitaire et médico-social

- Fédération Hospitalière de France (FHF)
- Fédération des Cliniques et Hôpitaux Privés de France (FHP)
- Fédération des Établissements Hospitaliers & d'Aide à la Personne (FEHAP)
- Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD)
- Fédération Nationale des Associations Gestionnaires au service des personnes Handicapées et Fragiles (FEGAPEI)
- Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA)
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS)
- Mutualité Française
- OVE Fondation



## // Institutions

- Agence Régionale de Santé Pays de la Loire
- Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire
- Conseil Régional des Pays de la Loire
- Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Conseil Départemental du Maine-et-Loire
- Conseil Départemental de la Mayenne
- Conseil Départemental de la Sarthe
- Conseil Départemental de la Vendée
- Université de Nantes
- Université d'Angers
- Centre Hospitalier Universitaire de Nantes
- Centre Hospitalier Universitaire d'Angers
- Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
- Conseil Régional de l'Ordre des Infirmiers
- Conseil Régional de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes
- Conférence de Territoire de la Loire-Atlantique
- Conférence de Territoire du Maine-et-Loire
- Conférence de Territoire de la Mayenne
- Conférence de Territoire de la Sarthe
- Conférence de Territoire de la Vendée

## // Représentants d'usagers et associations

- Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (UNAFAM)
- Comité d'Entente Handicap
- Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS)
- Handidactique
- Union Régionale des Associations de Parents, de personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis (URAPEI)
- Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
- Association des Paralysés de France (APF)
- Union Fédérale des Consommateurs (UFC)
- Cosia 72
- Autisme FBPL
- Sésame Autisme 44
- Acsodent

## // Représentants du 1<sup>er</sup> recours

- Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins
- Union Régionale des Professionnels de Santé Chirurgiens-Dentistes
- Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers
- Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens
- Union Régionale des Professionnels de Santé Masseurs-Kinésithérapeutes
- Association des Pôles et Maisons de Santé en Pays de la Loire (APMSL)

## // Prévention - Santé publique

- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)
- Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)



L'ARS et la CRSA remercient tous les opérateurs impliqués dans ce plan d'action régional d'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap : URPS\*, APIMED\*, APMSL\*, Facultés de médecine et de chirurgie dentaire, Institut de Formation en Soins Infirmiers, UNIFAF\*, IFSO\*, ANFH\*, CEFRAS\*, UNAPEI\*, Centre ressource autisme, ACSODENT\*, conseils territoriaux de santé, IREPS\*, professionnels de santé, établissements de santé et médico-sociaux, SRAE\* Nutrition, équipe relai handicaps rares, FNEHAD\*, UFSBD\*, Mutualité Française, OPCA\*, ESMS\*, DRJSCS\*. Et toutes les associations de personnes handicapées et de leurs familles.

#### LEXIQUE

- URPS : union régionale des professionnels de santé
- APIMED : association pour l'amélioration des pratiques et de l'information médicale des Pays de la Loire
- APMSL : association des pôles et maisons de santé libéraux
- UNIFAF : fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale
- IFSO : instituts de formation santé de l'Ouest
- ANFH : association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
- CEFRAS : centre de formation et de recherche à la relation d'aide et de soins
- UNAPEI : union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis
- ACSODENT : accès à la santé bucco-dentaire pour les personnes en situation de handicap
- IREPS : instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé.
- ONCOPL : réseau régional de cancérologie des Pays de la Loire
- SRAE Nutrition : structure régionale d'appui et d'expertise sur la nutrition
- ESPIC : établissement de santé privé d'intérêt collectif
- FNEHAD : fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile
- UFSBD : union française pour la santé bucco-dentaire
- OPCA : organismes paritaires collecteurs agréés
- ESMS : établissements et services sociaux et médico-sociaux
- DRJSCS : direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Agence Régionale de Santé (ARS) Pays de la Loire  
17 boulevard Gaston Doumergue // CS 56233 - 44262 NANTES cedex 2  
**02.49.10.40.00 // [www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)**